

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union - Discipline - Travail



**PROJET DE CENTRE D'EXCELLENCE
AFRICAIN / MINE ET ENVIRONNEMENT MINIER
(CEA / MEM)**



RAPPORT D'AUDIT INTERNE

PREMIER TRIMESTRE 2019

(Période d'activité du 01 janvier au 31 mars 2019)

La mission s'est déroulée du 15 au 24 mai 2019

Supervisé par
Le comité d'audit interne

L'équipe d'audit interne était composée de :

M. DJEHA K. Josué (chef de mission)

M. ADOU Arsène (auditeur)

EFCPC
Ecole de Formation Continue et
de Perfectionnement des Cadres

ESA
Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESCAE
Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESI
Ecole Supérieure
d'Industrie

ESMG
Ecole Supérieure des
Mines et de Géologie

ESTP
Ecole Supérieure
des Travaux Publics

☎ 1093 YAMOUSSOUKRO (R.C.I.)
☎ (225) 64 05 41 FAX: (225) 64 04 06

☎ V 79 ABIDJAN (R.C.I.)
☎ (225) 44 42 88 FAX: (225) 44 51 67

SOMMAIRE

1. Suivi des travaux de la mission d'audit interne du quatrième trimestre 2018.....	3
1.1 La passation des marchés.....	3
1.2 La gestion financière et budgétaire	3
2. Examen des travaux menés par l'audit interne du premier trimestre 2019.....	4
2.1 La passation des marchés.....	4
2.2 La gestion financière et budgétaire	5
3. annexes	
DECISION N° 050/2019/INP-HB/DG/DF/S-DC/AKA/yat	
portant ventilation de l'intégration budgétaire pour la gestion 2019	

RAPPORT D'AUDIT INTERNE

Premier trimestre 2019

Monsieur le Directeur Général,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif au premier trimestre de 2019 sur la gestion financière et la passation des marchés concernant le projet CEA / MEM.

Conformément à la Charte d'audit interne du projet CEA/MEM, le présent rapport a été soumis au comité d'audit interne pour examen.

▪ RAPPEL DU CADRE ET OBJECTIF DE LA MISSION

Les travaux d'audit ont été axés principalement sur la mission d'assurance.

Le champ de ces travaux incluait l'examen des documents de passation de marchés et de gestion financière.

Nous avons par ailleurs, effectué cette mission d'audit selon les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne et au Code de déontologie établis par l'Institut des auditeurs internes (IIA), en tenant aussi compte des dispositions de la Charte d'audit interne du projet CEA / MEM.

Cette mission d'assurance avait pour objectif les actions suivantes :

- veiller au bon fonctionnement de la gestion financière,
- évaluer la gestion financière du budget,
- évaluer la passation des marchés ;
- et formuler des recommandations nécessaires à l'optimisation du processus de gestion financière et de passation des marchés

Ainsi la mission s'est déroulée comme suite :

1. Suivi des travaux de la mission d'audit interne du quatrième trimestre 2018

1.1. La passation des marchés

Le plan de passation de marché avait prévu un contrat dans le quatrième trimestre de 2018 : **le marché concernant l'acquisition d'équipements pour les salles de classes et de réunions pédagogiques réhabilitées.**

L'audit a constaté que la facture du fournisseur et d'autres documents justifiant le service fait n'ont pas été rangés dans le dossier.

Le Spécialiste de Passation de Marché (SPM) avait indiqué que les factures et les bordereaux de livraison sont dans le circuit de paiement au niveau de la gestion financière.

L'audit a recommandé qu'une copie desdits documents soit archivée dans le dossier de passation une fois le processus achevé.

Cette recommandation a été mise en œuvre, les factures, le bon de livraison, l'ordre de virement et la copie du chèque de paiement ont été archivés dans le dossier de passation.

1.2. La gestion financière et budgétaire

L'Unité de l'audit interne avait noté que l'analyse des écarts budgétaires n'avait pas été effectuée au 31 décembre 2018.

L'audit a recommandé au responsable de rapprocher les situations budgétaires du projet CEA/MEM domicilié chez le Directeur Financier de l'INP-HB et chez le responsable administratif financier du projet pour le calcul, l'analyse et l'interprétation des écarts budgétaires.

L'unité de gestion du projet a pris note de cette recommandation pour l'exercice à venir.

2. Examen des travaux menés par l'audit interne du premier trimestre 2019

2.1. La passation des marchés

Le plan de passation de marché de 2019 a prévu un certain nombre de marché concernant le premier trimestre, notamment les marchés de consultation de fournisseurs à l'échelle nationale (CFN):

- Achat de consommables chimiques de laboratoire pour 4 formations doctorales,
- Abonnement aux bases de données scopus Cyberlibris,
- Stratégie de communication sur le CEA (mission d'information, campagnes de publicité, journées carrières, bulletins d'informations, confections de prospectus, films institutionnelles, sites web renouvelés),
- Assurance maladie du personnel,
- Assurance véhicule,
- Entretien et réparation du véhicule,
- Recrutement de prestataire pour la restauration dans le cadre des ateliers et missions ;

Et un marché de consultant individuel (CI) :

- Recrutement de consultant en vue d'une formation en e-Learning au titre de la gestion 2019.

L'audit a constaté qu'aucun marché prévu à cet effet n'a été enclenché au cours du premier trimestre 2019.

Le Spécialiste de Passation de Marché a indiqué que le marché d'achat de consommables chimiques de laboratoire pour 4 formations doctorales ne sera pas entrepris comme prévu dans le plan 2019 parce qu'il y a encore en stock des consommables chimiques.

Par ailleurs, les autres marchés n'ont pas été engagés parce qu'il n'y avait pas de ressource car le budget du projet CEA/MEM a été intégré très tard (seulement le 26 avril 2019) au budget de l'INP-HB.

2.2. La gestion financière et budgétaire

2.2.1. Montant en suspens dans le rapprochement bancaire

L'audit a constaté des chèques de 2018 en suspens dans l'état de rapprochement de janvier à mars 2019, il s'agit de :

CHQ N°0000262/REGL FACT LA REFONDATION	1 254 293
CHQ N°0000267/REGL FACT FRAT MAT	683 061
CHQ N°0000259/REGLT FACT MAYAMA	641 861
CHQ N°0000343/FACT NORD-SUD	628 970
CHQ N°0000342/REGL FACT MAYAMA	641 861
CHQ N°0000344/REGL FACT HOTEL	167 300
Total:	4 017 346

Ces chèques sont encore dans le portefeuille de l'agence comptable principale (ACP).

L'agence comptable principale de l'INP-HB demande une main levée des fournisseurs avant la remise des chèques, c'est-à-dire une attestation de régularité fiscale, selon la procédure de paiement éditée par l'Etat de Côte d'Ivoire.

Cette exigence peut à la longue entraver le bon déroulement des activités du projet CEA.

L'audit recommande à l'agence comptable principale de l'INP-HB de procéder à une jurisprudence en conformité avec le manuel de procédure de la banque mondiale.

2.2.2. Au niveau des activités du premier trimestre

L'audit a constaté qu'il n'y a pas eu d'activité au cours du premier trimestre 2019. La balance générale au 31 mars 2019 présente des charges ordinaires de 5 495 372 f CFA, qui se décomposent comme suit :

Autres frais bancaire :	635 742
Appointements et salaires :	4 295 000
Charges sociales sur rémunération	564 630
Total :	5 495 372

Cette inactivité est due au fait que le budget du projet CEA/MEM n'avait pas été intégré plutôt dans le budget de l'INP-HB. C'est seulement le 26 avril 2019 que l'intégration s'est effectuée comme indiqué ci-dessus.

Conclusion :

L'audit n'a relevé aucune activité au cours du premier trimestre, ce qui pourrait entraîner un retard dans l'exécution du projet par rapport au plan de passation des marchés. Nous ne pouvons pas donner l'assurance que les objectifs seront atteints.

Yamoussoukro, le 31 mai 2019

Le rapporteur et chef de mission



DJEHA Kouadjalain Josué



Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny

DECISION N° 050/2019/INP-HB/DG/DF/S-DC/AKA/yat
portant ventilation de l'intégration budgétaire pour la
gestion 2019

Le Directeur Général, Ordonnateur Principal du Budget,

- Vu la loi N° 98-388 du 2 juillet 1998, fixant les règles générales relatives aux Etablissements Publics Nationaux et portant création de catégories d'Etablissements Publics et abrogeant la loi N°80-1070 du 13 septembre 1980,
- Vu la loi des finances N° 2015 - 840 du 18 décembre 2015, portant budget de l'Etat pour l'année 2016 ;
- Vu le Décret N° 81-137 du 18 février 1981, portant régime financier et comptable des Etablissements Publics Nationaux,
- Vu le Décret N° 96-678 du 04 septembre 1996 portant création de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro et déterminant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de cet Institut,
- Vu le Décret N° 2012-1001 du 18 octobre 2012, portant nomination du Directeur de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro,
- Vu L'arrêté n° 0249/SEPMBPE/DGBF/DBE/PWG du 23 avril 2019 portant création de chapitre et intégration d'excédent de trésorerie d'un montant de cinq cent huit millions huit cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-douze (508 879 692) F CFA au titre du fonctionnement et de deux milliards quatre-vingt-dix-huit millions (2 098 000 000) F CFA au titre de l'investissement.
- Considérant les nécessités de service.

DECIDE

- Article 1 :** Le Budget de l'Institut National Polytechnique Félix HOUPHOUET-BOIGNY (INP-HB) de Yamoussoukro, est équilibré en Ressources et en Emplois à treize milliards cent soixante-quatorze millions cent dix-sept mille neuf cent vingt-trois (13 174 117 923) francs CFA.
- Article 2 :** Est autorisée pour la gestion 2019, la ventilation de l'intégration d'excédent de trésorerie du projet CEA/MEM d'un montant de cent cinquante-huit millions huit cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-douze (158 879 692) FCFA au budget de l'INP-HB, au titre du fonctionnement selon les tableaux ci-joints.
- Article 3 :** Le budget 2019 de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB), y compris projet CEA/MEM, passe ainsi de 13 174 117 923 FCFA à 13 332 997 615 FCFA.
- Article 4 :** La présente décision qui prend effet à compter de la date de signature sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Yamoussoukro, le 26 avril 2019

KOFFI N'Guessan



Ampliations :

- DF
- CB
- ACP

EFOPC
Ecole de Formation Continue et
de Perfectionnement des Cadres

ESA
Ecole Supérieure
d'Agronomie

ESCAE
Ecole Supérieure de Commerce
et d'Administration des Entreprises

ESI
Ecole Supérieure
d'Informatique

ESMG
Ecole Supérieure de
Mines et de Géologie

91003 YAMOUSSOUKRO (R.C.L.)
T (213) 30 64 64 66 FAX (225) 30 64 04 06

site web: www.inp-hb.ci
email: polytec@inp-hb.ci

41170 AL 124
41225 AL 124